

LISTE DE MATERIEL DES CM1 et CM2

La rentrée aura lieu le Lundi 2 septembre 2024 à 8h30

Cette liste doit permettre de ne pas effectuer d'achats inutiles. Les objets achetés doivent être de bonne qualité, sans luxe superflu (les marques ou stylos trop fantaisie doivent rester à la maison).

❑ **1 trousse complète :**

- 1 crayon à papier
- 1 stylo de chaque couleur (bleu, rouge, vert, noir)
- 1 compas à canon (dit « à bague universelle »)
- 1 gomme de bonne qualité
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 paire de ciseaux (bouts ronds de bonne qualité)
- 1 bâton de colle (plusieurs bâtons en réserve)
- 1 surligneur de chaque couleur (jaune, vert, bleu, orange)

❑ Des feutres et des crayons de couleur **dans une trousse à part**

- ❑ 1 équerre (en plastique, si possible incassable, pas en métal)
- ❑ 1 règle graduée (20 cm et 30 cm, rigide, pas en métal)
- ❑ 1 calculatrice (bon marché, très simple, avec les 4 opérations)
- ❑ 1 ardoise de type velleda, un stock de feutres et un chiffon
- ❑ 1 pochette à élastiques et rabats
- ❑ 1 paquet de pochettes plastifiées perforées 21x29,7
- ❑ 1 agenda
- ❑ Un cahier de brouillon
- ❑ Un classeur A4 (21x29.7) dos 40mm
- ❑ Pochettes plastifiées transparentes pour classeur
- ❑ Feuilles 21 x 29.7 grands carreaux blanches
- ❑ 1 ramette de papier A4 90g blanche
- ❑ Une boîte de mouchoirs
- ❑ Les lutins de leçons bleu et rouge seront ramassés en fin d'année et seront rendus le jour de la rentrée. Tout lutin perdu ou en mauvais état devra être remplacé par vos soins.
- ❑ Dictionnaire Larousse Super Major (code ISBN 978-2-03-598522-4 ou 978-2-03-593821-3).

Tout ce matériel devra impérativement être étiqueté au nom de l'enfant.

Il faudra renouveler ce matériel (feuilles, pochettes, cahier de brouillon, stylos, colle...) tout au long de l'année afin que votre enfant puisse travailler chaque jour.

Une tenue de sport est à prévoir.

Veillez également prévoir l'assurance scolaire comportant les mentions « individuelle-accident » et « responsabilité-civile » ainsi que l'attestation d'ouverture des droits de sécurité sociale.

Merci beaucoup et bonnes vacances !